



UHSA – UHSI

LETTRE OUVERTE

Monsieur le Directeur interrégional

Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris

Objet : Effectifs, sécurité et organisation des UHSA et UHSI

Monsieur le Directeur interrégional,

Depuis des mois, FO Justice alerte sur les difficultés des UHSA et UHSI : sous-effectifs, manque d'agents habilités ESP, rappels sur repos et fatigue accumulée. Malgré nos interventions, les collègues continuent de subir une organisation qui met leurs conditions de travail et leur sécurité sous pression.

Le professionnalisme des agents ne peut pas compenser indéfiniment le manque de moyens !

De jour comme de nuit, le manque d'effectifs fragilise les capacités d'intervention. En cas d'incident, les équipes doivent pouvoir compter sur des personnels disponibles et des renforts mobilisables. Leur sécurité ne peut pas reposer sur l'improvisation.

Les missions sur les plateaux techniques extérieurs doivent également être prises en compte dans le dimensionnement des équipes. Un agent mobilisé à l'extérieur ne peut pas intervenir simultanément dans l'unité. Ces missions ne doivent pas affaiblir la sécurité des collègues restés sur place.

À cela s'ajoute le manque de personnels habilités ESP. La priorité de formation doit aller aux agents déjà affectés en UH. Les rappels sur repos et la surcharge de travail ne peuvent plus tenir lieu de solution.

FO JUSTICE EXIGE :

- Le rattachement des UH à la Direction interrégionale, avec des postes clairement fléchés et des effectifs dédiés, sans ponctionner les effectifs des établissements de référence ni reléguer les besoins des UH au second plan.
- Des renforts adaptés aux besoins réels, de jour comme de nuit, sur la base d'un bilan précis des effectifs disponibles.
- Une organisation des plateaux techniques extérieurs garantissant la sécurité et les capacités d'intervention dans les unités.
- Un calendrier concret de formation ESP, priorisant les personnels déjà en poste.
- Des mesures pour préserver les repos et mettre fin à la sursollicitation des équipes.
- Une réunion rapide avec la DISP et la direction de Fresnes, suivie d'engagements écrits et d'un calendrier de mise en œuvre.

Monsieur le Directeur interrégional,
Nous attendons une réponse écrite.